

22/01/2019

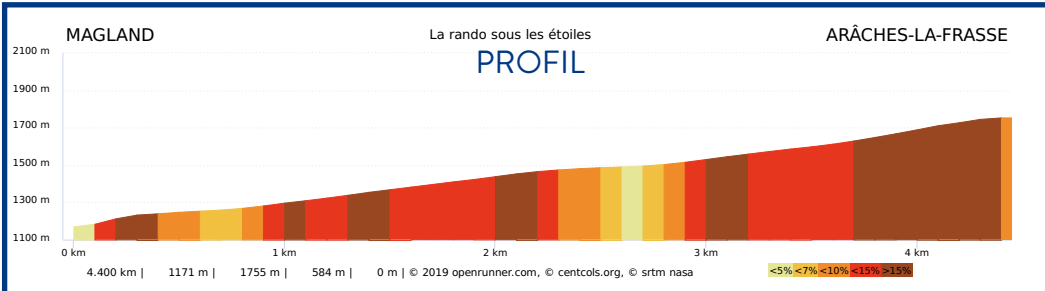
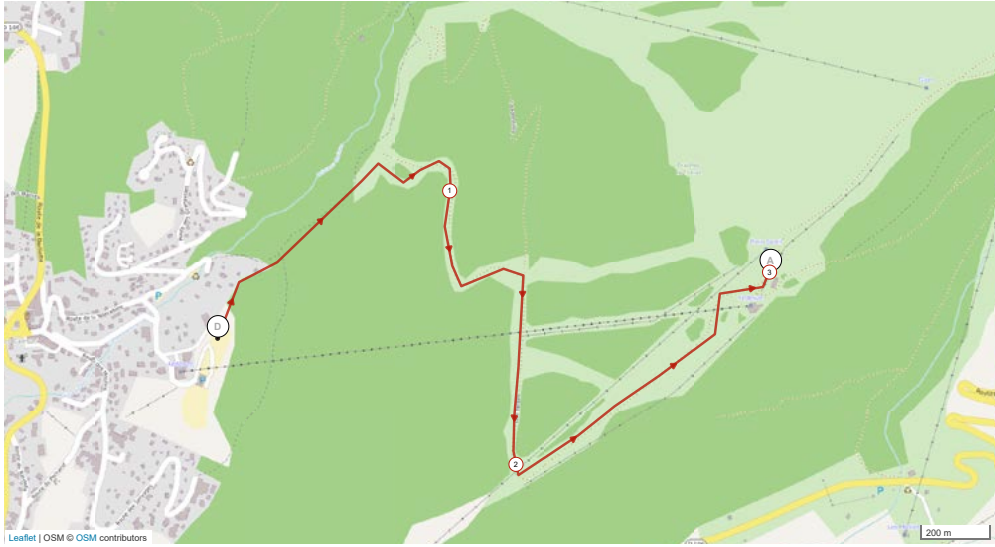
# PARCOURS ALLER



# 9457159 | Ski de randonnée | La rando sous les étoiles  
Magland -> Arâches-la-Frasse  
→ 3.022 km 1 575 m 1 1184 m 1 1759 m

OpenRunner

Itinéraire modifiable en fonction des conditions de sécurité et d'enneigement



# RANDO SOUS LES ÉTOILES #2

Limité à 100 participants



GRIMPÉE AMICALE NOCTURNE EN SKI DE RANDO



PRENDS TON PIC!  
FONDUE SAVOYARDE AU SOMMET



DÉPART TÉLÉCABINE DE LA KÉDEUZE - 18H00  
INFOS ET INSCRIPTION : [WWW.LESCARROZ.COM](http://WWW.LESCARROZ.COM)



LESCARROZ  
GRAND MASSIF - MONT BLANC

## LA RANDO SOUS LES ETOILES 2019 #2

### Au programme...

16h30 à 17h30 : inscriptions dernière minute et retrait des dossards,  
départ télécabine de la Kédeuze

18h : Départ groupé

19h30 : Repas savoyard (fondue) au sommet, restaurant le K  
Fondue charcuterie salade - dessert ( 1 verre de blanc inclus)

Descente par itinéraire obligatoire (voir au dos)

Je m'inscris moins cher...

A l'office de tourisme jusqu'au 21 mars à 19h : 20€

OU PAS...

Majoration de tarif le vendredi 22 mars : 25€

(Réservé aux + de 15 ans avec autorisation parentale pour les mineurs)

Infos pratiques...

N'oublie pas ton Pic à fondue

Prépare toi aux 600 mètres de dénivelé.

Laisse ton sac au départ pour le récupérer à l'arrivée

Va à ton rythme le jour J : randonnée non chronométrée.

N'hésite pas trop : 100 places disponibles.

Prêt de matériel gratuit sur place (sur réservation c'est mieux)

selon disponibilité

avec le magasin EASYSKI au 04.50.90.20.19



NOTRE PARTENAIRE PRINCIPAL



07.86.44.56.94

## LA RANDO SOUS LES ETOILES 2019 #2

### Bulletin d'inscription

Nombre de participants limité à 100.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP et ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Règlement :

20€ jusqu'au 21 mars à 19h

25€ le 22 mars à l'office de tourisme jusqu'à 12h30 et sur place de 16h30 à 17h30.

Chèque  Espèces

Chèque à l'ordre du Trésor Public

Règlement obligatoire avec l'inscription.

J'ai lu et j'accepte le règlement : signature :

**Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement sauf sur présentation d'un certificat médical.**

#### • Règlementation :

- La Préfecture de Haute Savoie appelle à la plus grande prudence quant à la pratique du ski de randonnée en nocturne comme en journée.
- Par arrêté municipal du 2016/30
- Il est interdit de pratiquer le ski de randonnée sur les pistes du domaine skiable des Carroz à leur fermeture et ce jusqu'à leur réouverture le lendemain matin, en raison des opérations de damage par chenillettes à câbles pouvant présenter un véritable danger. Il en va aussi du respect du travail effectué par le personnel de damage.
- Pour ces raisons, la descente par les pistes choisies par les pisteurs est obligatoire.
- Le non-respect de cette consigne risquerait de mettre en péril la pérennité de la manifestation.
- Le port de la frontale et du pic à fondue est obligatoire.
- La montée se fait uniquement en ski de randonnée.